



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE
Trente-septième session
Rome, 17-22 octobre 2011
Point V
TABLE RONDE POLITIQUE SUR LA PARITÉ, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Table des matières

	Paragraphes
I. DÉFIS À RELEVER	1 - 8
II. QUESTIONS PRINCIPALES	9 - 48
A. RÔLES JOUÉS PAR LES FEMMES DANS LE CADRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA CRÉATION DE REVENUS	9 - 12
B. PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LES FEMMES DANS LEUR PARTICIPATION À LA PRODUCTION AGRICOLE ET À LA CRÉATION DE REVENUS	13 - 24
C. POURQUOI METTRE L'ACCENT SUR LES FEMMES DANS LE BUT DE RENFORCER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION?	25 - 35
D. PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LES FEMMES À L'HEURE DE JOUER LEURS RÔLES DOMESTIQUES ET DE REPRODUCTION	36 - 48
III. RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ÉLABORATION DE POLITIQUES ET ILLUSTRATIONS	49 - 70

Questions portées à l'attention du CSA

Le Comité:

- i. Appelle les États Membres, les organisations internationales et les autres parties prenantes, à garantir que les femmes puissent activement participer à tous les processus de prise de décision liés à la réalisation des droits des femmes à l'alimentation et la nutrition, la santé, l'éducation et l'eau et de législation en matière d'accès équitable aux ressources
- ii. Exhorte les États Membres à mettre en place un cadre politique et juridique pour garantir l'accès équitable des femmes et des hommes aux ressources productives, y compris la propriété et la succession foncières, l'accès aux services financiers, la technologie et l'information agricoles, l'immatriculation et les activités commerciales, et les possibilités d'emploi
- iii. Exhorte les États Membres à garantir que les plans d'investissement agricoles prennent les besoins spécifiques des femmes aussi bien que ceux des hommes en considération
- iv. Exhorte les États Membres à incorporer la reconnaissance des droits de la femme, y compris à l'alimentation et la nutrition, dans les constitutions ou législations nationales, comme stipulé dans les conventions liées aux droits de l'homme et autres accords internationaux
- v. Appelle les États Membres, organisations internationales, et autres parties prenantes, à inclure l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes, des adolescentes et des enfants comme objectif explicite et résultat escompté des programmes, interventions d'urgence, stratégies et politiques liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- vi. Appelle les États Membres à soutenir l'adoption et l'application d'une législation et de mesures connexes de protection de la maternité qui puissent permettre aux femmes de jouer leur rôle de donneuses de soins et satisfaire parallèlement aux besoins nutritionnels de leurs enfants et de protéger leur propre santé tout en veillant à la sécurité de leur emploi
- vii. Exhorte les États Membres, organisations internationales, et autres parties prenantes à définir et soutenir des stratégies, des politiques et des mesures destinées à renforcer davantage une sécurité alimentaire et nutritionnelle prenant en compte les questions de parité hommes-femmes; pour ce faire:
 - a. les données statistiques comme le nombre de vulgarisateurs, les agriculteurs des coopératives, etc., devraient être ventilées par sexe
 - b. des analyses de parité hommes-femmes et les évaluations de l'impact nutritionnelles devraient être conduites pour documenter les politiques liées à l'alimentation et la nutrition, l'élaboration des projets et programmes, leur mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, y compris avec un ciblage et des financements sexospécifiques adéquats
 - c. les plans, politiques et programmes d'investissement agricole devraient être conçus de façon à ce que les femmes et les hommes aient un accès équitable aux services et opérations des programmes, en tenant compte du rôle joué par les femmes en matière d'économie domestique et de reproduction

- d. les agricultrices des petites exploitations devraient se voir accorder la priorité dans le cadre de la programmation agricole pour assurer à tous des chances équitables et favoriser l'équité.
- viii. S'assurera que les considérations de parité hommes-femmes sont bien incluses dans les mécanismes de suivi des directives volontaires présentes et futures, y compris le droit à l'alimentation, la gestion responsable des terres, des pêches et des forêts et des initiatives de même type qui seront examinées ou approuvées par le CSA
- ix. Demande au Bureau, en consultation avec le Groupe consultatif et le Secrétariat commun, de prendre les mesures nécessaires pour harmoniser la terminologie officielle que le Comité devrait utiliser, par exemple « Sécurité alimentaire et nutrition » ou « Sécurité alimentaire et nutritionnelle ».

I. DÉFIS À RELEVER

La sécurité alimentaire – quand toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active

1. La sécurité alimentaire est essentiellement fondée sur trois grands piliers: la disponibilité de la nourriture par le biais de la production ou des marchés, l'accès à l'alimentation grâce aux revenus et à l'accès aux marchés, et l'utilisation des aliments. L'élément de la définition qui stipule « à tout moment » ajoute la notion de stabilité à tous les piliers. Quel que soit le pilier concerné, le rôle des femmes est crucial. Elles produisent de la nourriture pour leurs ménages, travaillent dans le secteur agricole et dans d'autres domaines d'activités et utilisent leurs revenus pour acheter des aliments, des soins de santé et des ressources destinés aux enfants, et elles utilisent les aliments et d'autres ressources complémentaires pour assurer la sécurité alimentaire. La capacité des femmes de produire de la nourriture, de générer des revenus et d'assurer la sécurité alimentaire est conditionnée par les règles et schémas sociaux prédominants qui régissent leur capacité d'accéder aux ressources et aux services nécessaires.
2. Lors des débats sur la sécurité alimentaire, les résultats liés à la nutrition ont souvent été négligés. Alors que le thème de la nutrition est un axe spécifique du troisième pilier (utilisation des aliments), tout comme les considérations de parité, certains aspects de la nutrition intéressent les trois piliers. La faim silencieuse est l'une des manifestations d'un échec transversal touchant tous les piliers de la sécurité alimentaire. Les personnes peuvent paraître bien nourries et consommer des calories en quantité suffisante, mais elles souffrent de carences en micronutriments essentiels comme la vitamine A, le fer, l'iode, etc. C'est une faim silencieuse qui débouche sur des déficiences de la fonction immunitaire et une augmentation de la morbidité, et entrave la croissance et le développement intellectuel, finissant par amoindrir le potentiel de toute une vie. Les débats sur la production alimentaire portent souvent sur l'accroissement des rendements, et des approvisionnements, mais oublient d'aborder la composition de ces approvisionnements accrus. L'accent est-il mis sur les céréales de base, ou s'attache-t-on aussi à l'élevage, l'aquaculture, aux fruits et légumes? Ces aliments de plus grande qualité contiennent des minéraux importants et d'autres micronutriments essentiels à la sécurité nutritionnelle.
3. Dans la plupart des sociétés, les femmes jouent le rôle principal à l'heure de transformer la nourriture disponible en sécurité alimentaire, notamment pour les jeunes enfants. Leur capacité de le faire dépend d'intrants complémentaires comme l'accès aux soins de santé, l'eau, l'énergie, leur propre capital humain, l'environnement dans lequel elles vivent, y compris l'assainissement et les sollicitations concurrentes faites au temps dont elles disposent. Il arrive que les personnes vivent dans des conditions de santé précaires, avec une hygiène et un assainissement médiocres, qui provoquent souvent des problèmes de santé et compromettent les résultats nutritionnels même

quand des quantités suffisantes de nourriture sont disponibles. Les mères de certains nourrissons et très jeunes enfants peuvent avoir si peu de temps à leur consacrer, notamment lors des périodes les plus chargées du calendrier agricole, qu'elles ne sont pas en mesure de leur apporter un régime alimentaire adéquat aussi souvent que nécessaire, les très jeunes enfants ayant de petits estomacs mais de grands besoins en nutriments.

4. Il est prouvé que si la disponibilité de la nourriture est nécessaire à la sécurité alimentaire, elle n'est pas suffisante. Quel que soit le degré de disponibilité alimentaire, les taux d'insuffisance pondérale infantile peuvent varier énormément, pouvant varier entre 2 et 10 pour cent et 40 et 70 pour cent (Banque mondiale 2006). En de nombreux points de la planète, on trouve dans certains ménages des mères en surpoids qui coexistent avec des enfants souffrant d'insuffisance pondérale. En Mauritanie, 40 pour cent des mères sont obèses alors que 30 pour cent de leurs enfants souffrent d'insuffisance pondérale.

5. Si la pauvreté peut faire entrave aux améliorations nutritionnelles, des éléments probants indiquent qu'il ne faut pas attendre de réduire la pauvreté pour obtenir quelques bons résultats nutritionnels. Les enfants des ménages les plus pauvres qui ont une femme à leur tête peuvent connaître de meilleurs résultats nutritionnels que les enfants des ménages dirigés par un homme (Kennedy et Peters 1992).

6. L'état nutritionnel des femmes elles-mêmes a également une incidence directe sur celui des enfants, sur leur capacité d'apprentissage et leur productivité aux étapes ultérieures de leur vie. Non seulement le fait d'améliorer l'état nutritionnel des femmes leur est bénéfique, mais il est également souverain pour consolider le capital humain de la génération suivante, renforçant ainsi de manière durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

7. Cela souligne l'importance de s'attacher directement au rôle des femmes en matière d'alimentation, de santé et de soins dans les ménages, car elles jouent un rôle fondamental pour déterminer les résultats liés à la nutrition infantile. Le défi principal de la parité hommes-femmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle réside dans les inégalités intrafamiliales d'attribution des tâches, d'accès aux ressources, d'autonomisation et de maîtrise de l'économie du ménage, celle-ci étant étroitement liée à l'économie des marchés. Alors que les hommes concentrent leurs activités sur l'économie de marché, les femmes jonglent constamment avec leurs rôles multiples en subvenant aux besoins de leur ménage et en soutenant l'économie de reproduction, en fournissant des services communautaires et en participant, dans la mesure du possible, à l'économie de marché. Cette dernière dépend de l'économie des ménages, mais la plupart des comptes nationaux sont complètement incapables de prendre l'économie des ménages en considération, ce qui fait que les politiques publiques la négligent souvent aussi, tout comme elles oublient le rôle essentiel des femmes. Si une grande partie des politiques menées ne tiennent pas compte des sexospécificités, leurs répercussions, quant à elles, ne sont pas neutres à l'égard du sexe à cause des différences existant entre les rôles, les ressources, la mobilité et les séries de contraintes des hommes et des femmes. Sans une analyse des sexospécificités, les politiques peuvent involontairement avoir une incidence négative sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en compromettant davantage les rôles joués par les femmes dans différents domaines.

8. Pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau des ménages et au niveau mondial, il est nécessaire d'investir dans une agriculture qui tienne compte des considérations nutritionnelles, qui protège les droits des femmes et renforce leur condition sociale et leur état nutritionnel. C'est seulement en investissant à long terme dans le rôle des femmes en tant que citoyennes à part entière disposant de droits égaux — par le biais d'une meilleure nutrition, de l'éducation et de l'autonomisation économique, sociale et politique — que l'on pourra parvenir à des améliorations durables de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

II. QUESTIONS PRINCIPALES

A. RÔLES JOUÉS PAR LES FEMMES DANS LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA CRÉATION DE REVENUS

9. Les femmes sont des actrices essentielles du secteur agricole, et sont donc activement engagées dans l'économie de marché, comme l'indique le tableau 1 ci-après. En Afrique, plus de 50 pour cent des femmes travaillent dans l'agriculture, et elles sont plus de 44 pour cent dans la région de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le pourcentage des femmes travaillant dans le secteur agricole dépasse celui des hommes.

Région	Travail indépendant - Agriculture pourcentage d'adultes		Soutien de famille - Agriculture pourcentage d'adultes		Total - Agriculture pourcentage d'adultes	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Afrique subsaharienne	56,6	53,5	4,0	1,4	60,6	54,9
Asie du Sud	33,1	12,7	21,8	11,4	54,9	24,1
Asie du Sud-Est/Pacifique	46,8	38,4	9,4	5,7	56,2	44,1
Moyen-Orient et Afrique du Nord	24,6	38,6	9,4	1,0	34	39,6
Europe et Asie centrale	8,5	6,9	10,1	5,4	18,6	12,3
Amérique latine, Caraïbes	38,4	22,8	20,9	2,3	59,3	25,1

Extrait du Rapport sur le développement dans le monde 2008, Tableau 9.2

10. Le rôle des femmes dans la production alimentaire au sein de l'agriculture est encore plus important. Dans de nombreuses sociétés, les femmes fournissent la majeure partie de la main-d'œuvre pour les cultures vivrières, et contrôlent souvent l'utilisation ou la vente de leurs produits alimentaires. La vente des céréales vivrières, principalement cultivées en vue de leur commercialisation est généralement contrôlée par les hommes alors qu'elles sont le fruit du travail des femmes.

11. La capacité des femmes de tirer le meilleur parti des revenus que génèrent leurs activités agricoles et autres est fondamentale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une quantité considérable d'éléments probants indiquent que le **renforcement du revenu des ménages** n'est que la partie émergée de l'iceberg. La question de savoir qui apporte l'argent supplémentaire au ménage est essentielle en ce qui concerne la manière dont cet argent sera dépensé. En Côte d'Ivoire, beaucoup plus d'argent est consacré à l'alimentation et l'éducation et beaucoup moins à l'alcool ou aux cigarettes quand une grande part du revenu monétaire du ménage provient des femmes. Pour parvenir aux mêmes améliorations en matière de nutrition et de santé infantiles que produit une augmentation de 10 USD du revenu des femmes, il faudrait une augmentation de 110 USD pour un revenu masculin (Hoddinott et Haddad 1995). Il existe de nombreux autres exemples des impacts différentiels du revenu des femmes sur l'état nutritionnel des enfants, leur survie et leur éducation (Haddad et al. 1997).

12. Ces données sont à la base d'un grand nombre des programmes de transferts d'espèces assortis de conditions qui ont rencontré un franc succès au sein des **systèmes de protection sociale** et de filets de sécurité. La conditionnalité du transfert servant de filet de sécurité est souvent liée à un aspect du domaine des femmes au sein du ménage, et le point de distribution qui

lui correspond est utilisé pour bien cibler les femmes pour le transfert. On peut donner comme exemple la participation à des séances de surveillance et de promotion de la croissance, ou la scolarisation des enfants. Ces programmes reconnaissent que non seulement il est important d'accroître les revenus des ménages, mais que quand ces revenus sont aux mains des femmes, ils seront dépensés différemment, avec des effets bénéfiques amplifiés sur le développement humain. Le fait d'accroître la part de revenu qui est sous le contrôle des femmes ou leurs avoirs peut également autonomiser plus largement les femmes au sein des ménages, renforçant leur influence sur d'autres domaines de prise de décision, y compris les choix liés à l'agriculture et à la main-d'œuvre, les décisions en matière de dépenses, et d'autres facteurs liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Par exemple, le renforcement de la propriété foncière pour les femmes du Népal est lié à de meilleurs résultats au niveau de la santé infantile (Allendorf 2007).

B. PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LES FEMMES DANS LEUR PARTICIPATION À LA PRODUCTION AGRICOLE ET À LA CRÉATION DE REVENUS

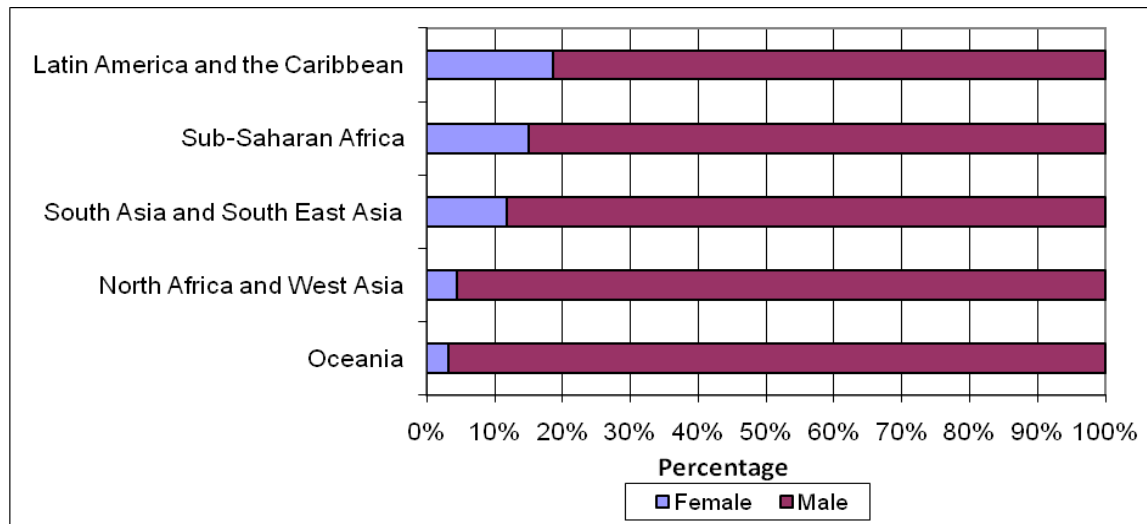
13. Les inégalités en matière de propriété, d'accès à des capitaux physiques, financiers, naturels, sociaux et de subsistance humaine et concernant leur contrôle ont une incidence négative sur la production alimentaire des femmes.

14. Les femmes ont moins de probabilités de posséder **la terre**, et en général, ce sont les droits d'utilisation, obtenus par l'intermédiaire d'un homme de leur famille, qui prévalent. Des études citées par Deere et Doss 2006 indiquent que les femmes représentent seulement 5 pour cent des propriétaires terriens répertoriés au Kenya, 15,5 pour cent au Nicaragua, 22,4 pour cent dans les *ejidos* mexicains et 10 pour cent de ménages au Ghana. Non seulement les hommes sont les propriétaires fonciers enregistrés sur 23 pour cent des ménages, mais ils possèdent en moyenne près de trois fois la quantité de terre que possèdent les femmes. Le chiffre suivant indique que les femmes constituent moins de 20 pour cent des propriétaires terriens de toutes les régions en développement.

15. L'insécurité du régime d'occupation débouche sur des investissements moins importants et une dégradation potentielle de l'environnement tout en compromettant également le potentiel de production future. Au Ghana, le principal investissement terrien correspond à la mise en jachère. Cependant, celle-ci implique un équilibre délicat, les plus longues périodes de non exploitation pouvant déboucher sur la perte des terres quand le régime d'occupation n'est pas bien garanti, mais les périodes de jachère plus courtes donnant des rendements inférieurs. Goldstein et Udry (2005) démontrent que dans les villages, ceux qui disposent d'un capital politique moins solide jouissent d'un régime d'occupation moins assuré et laissent ainsi plus brièvement leur terre en jachère. Au sein des ménages, les profits par hectare d'une culture intercalaire de maïs et de manioc sur des parcelles similaires varient selon les individus et la longueur des périodes de jachère. Le capital politique des femmes est moins important, leur régime d'occupation moins assuré et elles doivent sacrifier les profits par hectare pour des périodes de jachère plus brèves.

16. Des études comme celles-ci, indiquant des différences de rendement allant de 20 à 30 pour cent entre les agriculteurs et les agricultrices, ont poussé certains analystes à prétendre que les hommes sont de meilleurs agriculteurs. Toutefois, comme dans le cas présent, quand les études sont analysées en détail, les écarts entre rendements s'avèrent dus à des différences de niveau d'intrants – principalement liés à la main-d'œuvre et aux engrais. Si les ménages du Burkina Faso réallouaient l'ensemble des intrants de leur ménage de manière optimale, que ce soit pour les parcelles gérées par des hommes ou par des femmes, le rendement global pourrait augmenter de 10 à 20 pour cent (Udry et al. 1995). Bien que la plupart de ces études se rapportent à l'Afrique subsaharienne, le rapport SOFA 2010-2011 fait apparaître des écarts similaires au niveau des intrants dans toutes les régions.

Part des hommes et des femmes propriétaires terriens dans les grandes régions en développement



Amérique latine et Caraïbes

Afrique subsaharienne

Asie du Sud et Asie du Sud-Est

Afrique du Nord et Asie de l'Ouest

Océanie

Pourcentage – femmes - hommes

Source Figure 8 SOFA 2011

17. **La diffusion des technologies agricoles**, généralement par le biais de services de vulgarisation, est un levier politique primordial pour accroître la productivité agricole. Cependant, l'innovation, tout comme l'adoption de nouvelles technologies, dépendent de nombreux facteurs, y compris le fait de s'attacher aux bonnes questions, la disponibilité des intrants nécessaires pour mettre les technologies en œuvre, les avantages escomptés, la méthode de diffusion, et les rôles sexospécifiques. Le niveau d'éducation plus faible des femmes diminue leurs possibilités de se trouver dans des positions de prise de décision ou de gestion en matière de recherche et d'enseignement supérieur agricoles. En Afrique subsaharienne, seuls 14 pour cent des postes administratifs sont occupés par des femmes, contre 24 pour cent de femmes dans ces domaines (SOFA 2010-2011, Encadré 6). Ainsi, la voix des femmes dans l'agriculture, et leurs connaissances, manquent de politiques qui leur permettraient de progresser, ce qui fait obstacle à l'innovation au sein de la chaîne de valeurs.

18. Les cultures des hommes sont produites avec des visées commerciales et sont souvent vendues presque aussitôt après la récolte. Les femmes tendent à entreposer leurs récoltes pour l'utilisation domestique ou la transformation, ajoutant de la valeur à leurs produits en les broyant, en les transformant ou par d'autres activités. Pourtant, on accorde peu d'attention à l'amélioration des technologies dans ces domaines, ce qui limite la capacité des femmes d'ajouter efficacement de la valeur à leurs produits, et rallonge leur temps de travail.

19. Même les outils qui sont principalement utilisés pour des opérations dominées par des femmes, comme le désherbage ou la post-récolte, sont rarement sexospécifiques. Les technologies ne sont pas neutres envers le sexe de leur utilisateur: les femmes tendent à être moins massives et moins grandes que les hommes et n'ont pas forcément la même force musculaire. Un exemple de technologie spécifiquement adaptée aux femmes est la houe à long manche introduite dans plusieurs pays d'Afrique, qui a allégé la charge de travail par rapport aux houes à manche court traditionnelles. Le fait qu'il y ait eu une résistance face à ces nouvelles houes dans certains pays

met en exergue les défis auxquels sont confrontés les concepteurs de technologies¹. Une plus grande implication féminine dans la recherche et l'enseignement supérieur agricoles pourrait également favoriser l'élaboration de technologies adaptées aux femmes.

20. Le manque de technologies et la médiocrité des équipements sont un frein pour les petites entreprises agricoles dont les propriétaires sont des femmes. En République démocratique populaire lao, seulement 5 pour cent de petites exploitations dont les propriétaires sont des femmes disposent d'équipements électriques ou motorisés contre 48 pour cent des exploitations dont les propriétaires sont des hommes (CESAP).

21. **L'accès aux intrants, comme les semences et les engrais améliorés, et aux services comme les financements et la vulgarisation**, est problématique pour les femmes, même quand elles ont accès à la terre. Les services de vulgarisation sont fondamentaux, car ils ouvrent souvent la voie à d'autres intrants et services. Il est rare que la prestation de services reconnaisse les problèmes rencontrés par les femmes, qu'ils s'agisse de mobilité ou de contraintes de temps, ou alors ces services sont plus adaptés à des compétences d'économie domestique que de production agricole, si bien que les femmes ont encore moins accès que les hommes aux services de vulgarisation. Le fait de ne pas inclure les femmes peut aussi avoir de graves conséquences quand les femmes utilisent des produits chimiques agricoles, y compris des pesticides, sans une formation adéquate, mettant leur propre santé en danger et éventuellement celle de leurs enfants.

Tableau 2 - L'emploi dans les agro-industries sélectionnées, pour des produits à haute valeur marchande

Pays	Produit	Période considérée	Nombre d'employés dans l'agroindustrie	Part des femmes parmi les employés (exprimée en pourcentage)
Cameroun	Banane	2003	10 000	..
Côte d'Ivoire	Banane et ananas	2002	35 000	..
Kenya	Fleurs	2002	40 000 – 70 000	75
Sénégal	Haricots verts	2005	12 000	90
	Tomates cerises	2006	3000	60
Ouganda	Fleurs	1998	3300	75
Zambie	Légumes	2002/3	7500	65
	Fleurs	2002/3	2500	35
Afrique du Sud	Fruits d'arbres à feuilles caduques	1994	283 000	53
Mexique	Légumes	années 90	950 000	90
Colombie	Fleurs	mi-années 90	75 000	60-80
Chili	Fruits	années 90	300 000	env. 46
République dominicaine	Fruits, légumes, fleurs, plantes	1989-90	16 955	env. 41

Sources extraites de: Maertens, M. and Swinnen, J.F.M. 2009. *Are modern supply chains bearers of gender inequality?* Document présenté à l'atelier FAO-FIDA-OIT sur « La parité et l'emploi rural: sorites différenciées de la pauvreté », 31 mars-2 avril

¹ Voir « Possibilités d'amélioration des outils de production utilisés par les agricultrices en Afrique », FIDA, FAO, FARMESA, 1998, Rome, Italie.

22. Ces obstacles à la pleine participation des femmes à la chaîne de valeur agricole compromettent leur engagement et leur accès à des possibilités de gagner des revenus plus élevés. Il est prouvé que les femmes fournissent une grande partie de la main-d'œuvre de l'agriculture contractuelle et des mécanismes de sous-traitance (voir Tableau 2), mais les agricultrices sont largement exclues des signatures de contrat car elles ne disposent pas de la sécurité de régime d'occupation de la terre, de main-d'œuvre familiale et d'autres ressources nécessaires pour assurer un approvisionnement fiable en produits agricoles. S'il est possible pour les femmes de dominer un grand nombre des secteurs horticoles axés sur l'exportation, en cultivant des haricots, des pois, des fleurs et d'autres produits, en les cueillant et les emballant, elles sont bien moins à même de s'imposer dans les échelons administratifs de ces secteurs. Bien qu'elles ne soient pas employées dans des conditions équitables, ces emplois leur fournissent souvent de meilleures possibilités d'exister dans les limites de l'agriculture traditionnelle. Au Sénégal, la croissance des filières d'approvisionnement d'horticulture moderne a été assortie d'effets positifs directs pour les femmes rurales du point de vue de la génération de revenus et de la réduction des inégalités entre les sexes (Maertens et Swinnen, 2009).

23. **Les problèmes de transport** limitent les possibilités des femmes de générer des revenus avec la vente des produits de leur agriculture et d'autres productions. Les cultures de rapport comme le cacao, le café et le thé sont souvent recueillies à la sortie de l'exploitation, alors que les cultures vivrières doivent être transportées par le cultivateur vers les marchés locaux. En Afrique, ce transport est généralement assuré par les femmes, qui portent leurs charges sur la tête. Des études ont montré que les femmes transportent 26 tonnes de produits par kilomètre et par an, contre moins de 7 tonnes pour les hommes, si bien que certains analystes, forts de ces chiffres, affirment que les femmes assurent deux tiers des transports ruraux de l'Afrique subsaharienne (Barwell 1996).

24. En assurant l'équité dans le domaine de l'agriculture, autrement dit en améliorant le revenu des femmes, on renforcerait considérablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Si l'on considère que l'écart de rendement dus aux inégalités entre les sexes est de 20 à 30 pour cent, le fait de combler le fossé des intrants sur les terres agricoles détenues par des femmes produirait une augmentation d'environ 2,5 à 4 pour cent du rendement agricole dans les pays en développement pour lesquels des données sont disponibles. Si cette disparité entre intrants et rendement est représentative d'autres pays en développement, cela entraînerait des gains d'une même ampleur au niveau mondial². En supposant que la production accrue sera consommée par les ménages, alors, dans les 34 pays pour lesquels des données sont disponibles, le fait de combler un écart de rendement de 20 à 30 pour cent réduirait de 12 à 17 pour cent le nombre de personnes malnutries. On estimait le nombre de personnes malnutries de la planète à 925 millions en 2010, aussi des progrès de cette ampleur pourraient permettre à 100 à 150 millions de personnes de ne plus souffrir de la faim³. Dans les pays où la faim est plus répandue, notamment ceux où les femmes courent plus de risques d'en souffrir et où elles jouent un rôle important dans le secteur agricole, les baisses proportionnelles pourraient être encore plus marquées.

C. POURQUOI METTRE L'ACCENT SUR LES FEMMES POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE?

25. Les rôles joués par les femmes dans l'agriculture et la production alimentaire sont fondamentaux pour accroître la disponibilité d'une nourriture de qualité, mais elles sont encore

² Pour plus de détails, voir « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Les femmes dans l'agriculture: combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement. » FAO, 2010-11.

³ Les données concernant le nombre de personnes souffrant de malnutrition proviennent de « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010. Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées. » FAO, 2010.

plus importantes dans l'économie domestique et de la reproduction⁴ quand il s'agit de transformer cette nourriture disponible en sécurité alimentaire et nutritionnelle.

26. **Le niveau d'autonomisation des femmes** est au cœur de leur efficacité, tant du point de vue de l'économie domestique que de l'économie de marché, et il est fondamental pour les résultats nutritionnels. Selon une étude menée dans 39 pays, le statut des femmes est un facteur déterminant de l'état nutritionnel des enfants car les femmes plus autonomes présentent elles-mêmes un meilleur état nutritionnel, sont mieux soignées, et fournissent de meilleurs soins à leurs enfants (Smith et al. 2003). L'Asie du Sud est l'une des régions qui arrivent en tête de l'indice de la faim dans le monde, alors que la plupart de ses pays ont des PNB bien plus élevés que ceux d'Afrique subsaharienne. Pour l'Asie du Sud, on explique ce phénomène par l'état nutritionnel, l'éducation et le statut social insuffisants des femmes (von Grebmer et al. 2009). D'après Smith et al. (2003), en assurant l'égalité du statut des femmes et des hommes en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, on réduirait le nombre d'enfants malnutris de 13,4 et 1,7 millions respectivement.

27. Il a également été démontré que **la violence conjugale**, qui peut être considérée comme l'antithèse de l'autonomisation féminine, avait des répercussions sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants au sein des ménages. Des recherches menées au Bangladesh ont montré que la violence familiale, notamment quand elle est verbale, a un impact négatif sur l'état nutritionnel et sur les améliorations qui se produisent avec le temps. Quand les femmes se résignent à accepter la violence conjugale, cela a également des répercussions négatives sur la gravité de l'émaciation des enfants et leurs taux d'insuffisance pondérale (Banque mondiale 2010).

28. Les conflits et les troubles civils exacerbent la violence, l'inégalité entre les sexes et le recul de l'autonomisation, ainsi que les mauvais résultats en matière d'alimentation et de nutrition. En République démocratique du Congo, l'indice de la faim dans le monde a chuté de 50 pour cent entre 1990 et 2009, largement à cause de taux plus élevés de malnutrition, qui s'élèvent à 76 pour cent. Une étude récente estimait que 4 femmes étaient violées toutes les 5 minutes dans ce pays (Peterman et al. 2011). Le Tchad occupe respectivement les cinquième et deuxième rangs des pays de l'indice 2009 de la faim dans le monde et de l'indice 2008 des inégalités entre les sexes. La scolarisation dans l'enseignement primaire est de 50 pour cent pour les filles mais de 72 pour cent pour les garçons, et l'alphabétisme est de 13 pour cent pour les femmes contre 41 pour cent chez les hommes. Cela souligne les faibles niveaux d'autonomisation relative des femmes.

29. Le manque d'autonomisation relative des femmes se reflète dans de multiples dimensions du lien entre sécurité alimentaire et nutrition, avec une influence sur le choix de la personne qui sacrifie sa nourriture en cas de crise et la manière dont les vivres, y compris des types spécifiques d'aliments, sont répartis au sein du ménage.

30. En général, quand une crise survient, les femmes sont les premières à sacrifier leur consommation de nourriture, ou la qualité de leur régime alimentaire, de manière à protéger la consommation alimentaire des autres membres de leur famille. Mais ce sacrifice peut avoir un coût exorbitant, outre sa répercussion directe sur leur propre santé. Une consommation énergétique réduite et une diversité alimentaire compromise pendant la grossesse et l'allaitement ont des répercussions négatives sur l'état nutritionnel, la croissance et le bien-être de la génération suivante. Des informations sur l'IMC maternel sont disponibles pour 54 des 77 pays classés par la FAO parmi les pays à faible revenu et déficit vivrier, et dans 17 pour cent des cas, plus de 20 pour cent des femmes en âge de procréer sont considérées comme excessivement maigres (Chapitre 3, UNSCN 2010).

⁴Les économies domestique et de la reproduction comprennent la procréation, les soins, la préparation des aliments, la cuisine, la lessive, etc.

31. **Pourtant, si la faim est souvent visible, il y a aussi beaucoup de cas de faim silencieuse.** Le défaut d'un apport adéquat de vitamines et de minéraux à cause d'un régime alimentaire mal diversifié est coûteux pour une économie et pour les populations, surtout les femmes. L'anémie ferriprive est le trouble nutritionnel le plus répandu au monde, et elle affecte un milliard de personnes, notamment des femmes en âge de procréer et des enfants d'âge préscolaire des régions tropicales et subtropicales. Elle a également de graves répercussions sur les enfants scolarisés, notamment les adolescentes. Non traitée, elle débouche sur des capacités d'apprentissage réduites, une moindre capacité de travail, une plus grande vulnérabilité aux infections et un plus grand risque de mortalité pendant la grossesse et en couches. En Sierra Leone, on estime qu'en l'espace de cinq ans, l'anémie ferriprive des travailleuses agricoles a coûté 100 millions d'USD à l'économie du pays (Darnton-Hill et al. 2005). Pourtant, les solutions à ce problème constituent des investissements de tout premier ordre. Le supplément d'iode pour les femmes présente un rapport avantage-coût qui va de 15 à 520, celui du supplément de fer pour les femmes enceintes, de 6 à 15, et le supplément de fer par habitant, de 176 à 200 (Banque mondiale 2006). Le fait de mettre l'accent sur les adolescentes du point de vue de l'anémie, conjugué à la lutte contre les grossesses précoces, pourrait être très efficace pour briser le cycle intergénérationnel des défauts de croissance.

32. L'état nutritionnel de la femme est fondamental pour les **1000 premiers jours de la vie d'un enfant** – la période qui va de la conception jusqu'à l'âge de 2 ans quand le schéma d'existence de l'enfant est établi. Les femmes adultes de petite taille sont plus susceptibles d'avoir des bébés présentant un faible poids à la naissance, et qui à leur tour souffrent de défauts de croissance pendant leur enfance. Dans 54 pays à revenu faible ou intermédiaire, la stature des mères était inversement associée à la mortalité des enfants, l'insuffisance pondérale et l'émaciation au cours de l'enfance et de la petite enfance (Özaltin et al.). Les filles qui présentent un faible poids à la naissance sont plus susceptibles de devenir des femmes adultes de petit gabarit, et sont confrontées à un risque de mortalité accru en cas de grossesse.

33. Le schéma social qui prévaut pour les femmes, et leur travail au sein des économies de marché et domestique ont une profonde influence sur les deux premières années de vie des enfants. C'est pendant cette période que les besoins nutritionnels des enfants sont les plus intensifs. Il est fondamental d'assurer six mois d'allaitement exclusif à la fois pour les résultats nutritionnels de l'enfant et pour son système immunitaire. Une alimentation de supplément adéquate et fréquente pendant les 18 mois qui suivent complète le schéma qui détermine le potentiel de la future existence de l'enfant. Les sollicitations concurrentes faites au temps dont disposent les femmes, les ressources limitées, y compris le manque de connaissances, compromettent souvent la capacité des femmes de satisfaire les besoins cruciaux de cette période de la vie.

34. Au Bangladesh, l'allaitement maternel exclusif n'est pas encore très largement accepté comme le meilleur mode d'alimentation pour les enfants de moins de 6 mois. En conséquence, les garçons, qui sont favorisés par la répartition intrafamiliale de la nourriture, ont davantage de chances de recevoir d'autres aliments en plus du lait maternel avant d'atteindre 6 mois, alors que les filles tendent à ne pas bénéficier de nourriture de supplément adéquate même après l'âge de 6 mois. Ainsi, le taux de mortalité infantile des garçons est plus élevé pendant la première année de vie. Le tournant véritable se situe à environ 8 mois, quand une fille ne peut plus survivre en se nourrissant exclusivement de lait maternel et donc, à partir de ce point, le taux de mortalité des filles augmente, si bien que le taux de mortalité des filles de un à quatre ans est plus élevé que celui des garçons. Pris dans leur ensemble, toutefois, les taux de mortalité infantile ne font pas apparaître de disparités entre les sexes.

35. Si l'on ne parvient pas à comprendre et traiter les schémas de répartition intrafamiliale de la nourriture, cela peut déboucher sur des résultats politiques imprévus. Au Ghana, les femmes qui travaillent dans le cadre d'un programme de travaux publics ont dépensé plus d'énergie qu'elles ne pouvaient en récupérer au sein de leur famille, et leur indice de masse corporelle en a pâti. Au Bangladesh, la comparaison de quatre programmes de travaux publics ciblant largement

les femmes – l'un rémunéré en espèces, un autre en riz, un autre avec une combinaison de riz et d'espèces et le dernier payé en farine de blé complète (atta) enrichie – a révélé que seul ce dernier améliorerait l'état nutritionnel des femmes. Cela était dû au taux de transfert, qui dépassait les taux de consommation normaux des ménages, et au fait que la farine de blé complète était consommée par les femmes car il ne s'agit pas d'un aliment de choix, elle (Ahmed et al 2009).

D. PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LES FEMMES À L'HEURE DE JOUER LEURS RÔLES DOMESTIQUES ET DE REPRODUCTION

36. La section précédente s'attachait aux rôles particuliers joués par les femmes pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs familles, mais elles sont confrontées à un défi de taille: l'accès à des ressources complémentaires comme les soins de santé, et le manque de temps. Le temps est sans doute le facteur le plus important pour les femmes, notamment pendant les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant, pourtant les études montrent couramment que les femmes consacrent bien plus d'heures à travailler que les hommes quand tous leurs rôles – marché, domestique, reproducteur – sont conjugués. Le manque de temps est accentué par les sollicitations concurrentes du travail sur le marché et le besoin de ressources complémentaires pour transformer la nourriture disponible en bons résultats nutritionnels.

37. **L'accès des femmes aux soins de santé** est un besoin essentiel pour assurer leur sécurité nutritionnelle propre et celle de leurs enfants. Les inégalités entre les sexes posent de sérieux obstacles à l'accès aux services sanitaires et à leur utilisation par les femmes et les filles. Les inégalités d'accès aux services et résultats de santé sont imputables à des fragilités socioculturelles, religieuses, économiques, politiques et géographiques auxquelles sont confrontés les femmes et les enfants. Pourtant, le rôle reproducteur des femmes fait qu'elles ont davantage besoin de soins de santé que les hommes. Les soins prénataux sont particulièrement importants parce qu'au début de leur grossesse, les femmes présentent des carences nutritionnelles qui peuvent être traitées et maîtrisées.

38. Les groupes de peuples autochtones qui sont souvent plus pauvres, manquent d'éducation, connaissent des pratiques culturelles restrictives, sont confrontés à la discrimination raciale et vivent dans des zones reculées. Plusieurs groupes ethniques d'Amérique latine – Mayas, Aymara, Quechua, Guarani – ont des croyances culturelles spécifiques liées à l'accouchement, qui ont des répercussions sur la capacité des femmes d'utiliser les services de santé. De la même manière, en Inde, certains groupes ethniques ont moins facilement accès à la planification familiale et l'utilisent moins, et leur santé et leur nutrition maternelles sont moins bonnes que des femmes non autochtones.

39. Les soins de mauvaise qualité technique ou ceux qui sont irrespectueux envers les femmes à cause de leur image sociale n'encouragent pas les femmes et les enfants à solliciter des soins. À l'inverse, les femmes et leurs familles utiliseront plus volontiers les services de santé quand la qualité des soins est améliorée et garantie. Au Pérou, les accouchements dans les centres de santé ont augmenté de 77 pour cent de 1999 à 2007 pour les femmes autochtones. C'est le résultat d'un programme qui encourageait le personnel des centres à favoriser certaines pratiques culturellement adéquates et sûres et à parler la langue locale.

40. **Le manque de temps** peut être handicapant pour la production agricole des femmes et leurs activités génératrices de revenus, car c'est un phénomène qui dure toute l'année, généralement causé par leurs activités domestiques et de reproduction. Mais l'agriculture, et notamment l'agriculture pluviale, fonctionne par pics saisonniers pour la main-d'œuvre, et les femmes ont du mal à y répondre sans sacrifier leurs rôles domestiques et de reproduction, compromettant potentiellement à la fois leur état nutritionnel propre et celui des leurs enfants. En Afrique, qui a surtout des systèmes pluviaux, entre 50 et 70 pour cent de la main-d'œuvre est employée sur une période de quatre mois. Les chiffres comparables pour l'Asie, qui dispose de

taux bien plus élevés d'irrigation, s'échelonnent entre 40 et 50 pour cent (Delgado et Ranade 1987).

41. **L'eau, l'assainissement, l'énergie, et d'autres types de services d'infrastructures de base**, y compris le transport sont des intrants fondamentaux pour le ménage et sont dans une large mesure fournis par les femmes et les filles.

42. La mauvaise qualité de l'eau et de l'assainissement provoque une forte incidence de maladies diarrhéiques, qui constituent un obstacle de poids au bon état nutritionnel des enfants. Un rapport de 2006 de l'UNICEF a révélé que 88 pour cent des décès d'enfants de moins de 5 ans dus à des maladies diarrhéiques étaient provoqués par une eau insalubre et un assainissement déficient, faisant environ 4000 morts par jour.

43. Les ressources en **combustible domestique** sont essentielles dans la mesure où 95 pour cent des aliments de base doivent être cuits pour être transformés en énergie humaine, et pendant des périodes de temps relativement longues. Dans les ménages les plus pauvres, ce sont largement les femmes et les filles qui sont chargées de fournir de l'énergie en ramassant du bois de feu, ou en préparant des briquettes de fumier. En Ouganda, si les zones boisées se trouvaient à moins de 30 minutes de la propriété familiale et si la source d'eau était à moins de 400 mètres, les ménages économiseraient plus de 900 heures par an, ce qui serait surtout bénéfique pour les femmes et les filles. Cela représente près de 0,5 personnes/années de travail (Barwell 1996). Dans les situations de déplacement à l'intérieur d'un pays ou dans les camps de réfugiés, le fait de devoir aller chercher du bois de feu et de l'eau peut exposer les femmes à des violences.

44. En outre, la pollution de l'air intérieur résultant de la cuisson avec ces combustibles est responsable de 3 pour cent des maladies, qui affectent les femmes et les filles de manière disproportionnée compte tenu de leur rôle dans la cuisine, et également les jeunes enfants à cause de leur plus grande sensibilité aux infections respiratoires. Cela crée un schéma négatif pour la nutrition, avec des infections à répétition qui sapent la sécurité nutritionnelle.

45. **L'éducation des femmes** est l'un des facteurs les plus importants pour la lutte contre la malnutrition infantile. Une étude a montré, avec les données de séries chronologiques de 63 pays, que l'éducation des femmes contribuait à 43 pour cent de la réduction de la malnutrition infantile au fil du temps, contre seulement 26 pour cent d'améliorations sur le plan de la disponibilité des aliments (Smith et Haddad 2000).

46. Si de nombreux progrès ont été réalisés en matière d'éducation depuis 1950, avec une convergence des taux de scolarisation des garçons et des filles, ces progrès n'ont pas été équilibrés. En Afrique subsaharienne, plus de garçons que de filles ont eu accès à l'enseignement secondaire et tertiaire entre 1999 et 2008, ce qui a aggravé les disparités entre les sexes. En Asie du Sud, il y a dans les écoles primaires 95 filles pour 100 garçons. Au Pakistan, on relève des disparités cumulatives en matière d'éducation: dans ce pays, une fille âgée de 5 à 9 ans a 14 pour cent de probabilités en moins d'être scolarisée qu'un garçon du même âge, mais dès l'âge de 10 à 14 ans, elle a 24 pour cent de chances de moins d'aller à l'école qu'un garçon (grandes lignes du prochain *Rapport sur le développement dans le monde 2012*).

47. Au Népal, quand une école se trouve à plus de six kilomètres de marche de la route, la scolarisation des garçons est de 56 pour cent et celle des filles de 31 pour cent. Quand l'école se trouve à seulement une demi-heure de marche de la route, la scolarisation des garçons s'élève à 67 pour cent et celle des filles à 51 pour cent (Shyam 2007). L'absence de latrines séparées ou d'infrastructures qui respectent les différences culturelles entre filles et garçons peut également faire reculer la scolarisation des filles. Ce n'est pas un hasard si les taux de malnutrition infantile les plus élevés sont relevés en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

48. Tous ces obstacles à l'économie de marché agricole, aux économies domestiques et de la reproduction compromettent les rôles joués par les femmes à l'heure d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle propre et celle de leurs familles. Les fortes charges de travail, en plus

de nuire à la santé et à l'état nutritionnel des femmes, font peser une menace sur les résultats de grossesse pour elles-mêmes et leurs bébés, limitent le temps dont elles disposent pour s'occuper de leurs enfants notamment pendant les 2 premières années de vie, qui sont fondamentales, mais entraînent aussi pour elles, pour leurs enfants et en fin de compte pour l'économie de leur pays, des coûts économiques qui se prolongent durant toute une vie.

III. RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ÉLABORATION DE POLITIQUES ET ILLUSTRATIONS

49. Les femmes sont fondamentales pour assurer une sécurité à la fois alimentaire et nutritionnelle à partir d'un secteur agricole dynamique. Le fait d'améliorer l'état nutritionnel des femmes est une manière extrêmement efficace de renforcer la santé, la longévité, les capacités mentales et physiques et la productivité des femmes, ainsi que de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la génération suivante. Dans cette optique, le *Sixième rapport sur la situation de la nutrition dans le monde du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies* appelle à renouveler de manière durable et globale les efforts d'investissement dans la nutrition maternelle. C'est ainsi que l'état nutritionnel et de développement humain de la génération suivante seront renforcés, et c'est aussi un impératif économique. La malnutrition peut coûter aux personnes 10 pour cent des revenus de toute une vie, et aux pays entre 2 et 3 pour cent de leur produit national brut (PNB) pour ceux que la malnutrition affecte le plus (Alderman 2005). Ainsi, même les politiques macroéconomiques doivent tenir compte des considérations de parité hommes-femmes pour s'assurer d'obtenir les résultats escomptés.

50. Les tendances de l'économie mondiale, les politiques commerciales, la production bioénergétique et le changement climatique peuvent affecter les prix des aliments et des produits au niveau local et ainsi pousser les ménages ruraux à réorienter leurs stratégies de subsistance. Cette réorientation peut nécessiter une certaine mobilité, qui est souvent limitée pour les femmes. Elle peut entraîner des changements dans la répartition intrafamiliale du travail et des revenus connexes. Les politiques qui favorisent les cultures vendues par les hommes contre des espèces peuvent néanmoins augmenter la charge de travail des femmes. L'apport de travail accru nécessaire aux cultures contrôlées par des hommes peut détourner la main-d'œuvre disponible des cultures contrôlées par des femmes et les revenus connexes. Il est important de mener une analyse sexospécifique pour garantir que les politiques macroéconomiques ne modifient pas le schéma d'attribution intrafamiliale du travail en augmentant les revenus des hommes au détriment de ceux des femmes, ce qui compromettrait la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Un certain nombre de mesures permettront de minimiser les effets des changements de politiques et des réorientations des moyens de subsistance, et de les rendre moins susceptibles de nuire à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces mesures permettront également d'alléger les contraintes auxquelles les femmes sont confrontées au quotidien, favoriseront des améliorations de l'état nutritionnel des femmes, et renforceront leur productivité au niveau des trois rôles qui sont les leurs – sur le marché, au sein du ménage et en matière de reproduction.

51. Le premier facteur déterminant sur le plan de la productivité commerciale, notamment dans le domaine de l'agriculture, devrait être d'assurer l'équité pour tous afin que les **lois et politiques garantissent les mêmes droits aux hommes et aux femmes de posséder et de contrôler des biens comme la terre, et de recevoir des services comme la santé, l'éducation, la vulgarisation et le crédit**. Il faut que les femmes soient reconnues en tant qu'agricultrices à part entière, par opposition aux filles, épouses ou conjointes d'agriculteurs. L'action du gouvernement devrait garantir que la législation ne discrimine pas les femmes dans des domaines comme les droits de succession, les salaires, la propriété foncière, le divorce et l'établissement de contrats. Il faudrait commencer par examiner toutes les lois existantes en matière de discrimination.

52. Par le passé, de nombreux programmes d'établissement de titres fonciers renforçaient les droits fonciers des hommes, mais ces dix dernières années, de nombreux pays d'Afrique ont adopté de nouvelles lois foncières pour renforcer les droits des femmes, reconnaître le régime coutumier le cas échéant, et rendre admissibles des types de preuve non conventionnelles en matière de droits fonciers. Entre 2003 et 2005, l'Éthiopie a délivré des certificats à environ 6 millions de ménages (18 millions de parcelles), qui répertoriaient des droits héréditaires d'utilisation des terres, tout en continuant de restreindre les transferts de marchés. Plus de 80 pour cent des personnes interrogées ont indiqué que ces certificats avaient permis d'améliorer la situation des femmes (Banque mondiale, FAO, FIDA 2008).

53. Assurer l'égalité des chances concernant la sécurité d'accès à la terre est une première étape pour permettre aux femmes de dépasser la production vivrière et passer à une production à valeur ajoutée axée sur les marchés, élément important d'une agriculture réussie en faveur du développement. Le manioc, par exemple, est surtout cultivé par les femmes et on le considère traditionnellement comme une culture vivrière de subsistance. Au Ghana, le Projet pour la consommation durable de manioc en tant que produit industriel a mis en place des systèmes qui relient les agriculteurs, notamment les femmes, à de nouveaux marchés pour les produits à base de manioc, comme la farine, les produits de cuisson et les adhésifs pour contreplaqué.

54. Toutefois, étant donné que les femmes parviennent à des niveaux de production plus commerciaux, il est important qu'elles puissent avoir accès à des services financiers ruraux, à la fois pour accéder à un capital d'exploitation et pour épargner leurs revenus, par le biais de comptes personnels qui ne requièrent pas la contresignature d'un mari ou d'un père.

55. **Inclure l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes, des adolescentes et des enfants parmi les principaux objectifs et résultats escomptés des programmes, stratégies et politiques liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Un bon exemple de ce type de programme est l'introduction de patates douces à chair orangée au Mozambique, où les patates douces blanches étaient normalement cultivées par les femmes. Les patates douces à chair orangée contiennent des taux plus élevés de caroténoïdes (provitamine A), et quand elles sont présentées parallèlement à l'éducation nutritionnelle, elles permettent de réduire les carences en vitamine A. Ce programme était exhaustif dans la mesure où il introduisait de nouveaux produits, comme des petits pains dans lesquels on remplace une partie de la farine de blé par de la farine de patate douce, si bien qu'ils répondent aux besoins nutritionnels des jeunes enfants. Le programme fixait aussi de nouveaux critères de commercialisation quant au calibre et à la qualité des tubercules, si bien que certains tubercules pouvaient être conservés et consommés par le ménage. Le programme s'attachait également à s'assurer que le contrôle des revenus des ventes ne soit pas repris par les hommes à mesure que la culture devenait plus commerciale. La prévalence de faibles taux de rétinol sérique de vitamine A a chuté chez les enfants participant à l'intervention, passant de 60 à 38 pour cent grâce à l'introduction des patates douces à chair orangée, alors que chez les enfants du groupe de contrôle, ce taux se maintenait à 60 pour cent malgré la disponibilité de capsules de vitamine A (Low et al. 2007).

56. **Le fait de mettre l'accent sur la petite agriculture à forte valeur ajoutée – fruits, légumes, bétail et pêches, peut également constituer une intervention mutuellement bénéfique à cet égard, à condition d'inclure les femmes.** Les interventions liées aux fruits, aux légumes, au bétail et à l'aquaculture génèrent des revenus plus élevés que les céréales de base, ont davantage de valeur nutritive, et quand on les conjugue au comportement éducatif conçu pour autonomiser les femmes, elles se trouvent mieux à même d'améliorer leur état nutritionnel (Banque mondiale 2007a). Un programme CARE du Bangladesh a montré que quand les femmes étaient incluses dans le programme, il était plus probable que le ménage poursuive ses activités d'aquaculture après le retrait de CARE et que l'économie et la nutrition du ménage s'en trouvaient améliorés (Module 13, IAP2 Banque mondiale, FAO, FIDA 2008).

57. La production de cultures horticoles sur une base plus commerciale multiplie également les rendements des terres par 10 environ par rapport aux rendements des cultures céréalières

(Banque mondiale 2007b). Elle génère un nombre d'emplois considérable sur le terrain – Les cultures horticoles nécessitent environ deux fois l'apport de main-d'œuvre des cultures céréalières par hectare – et crée davantage d'emplois hors exploitation pour la transformation, l'emballage et la commercialisation. Ce sont des femmes qui occupent une grande part de ces nouveaux emplois (Module 12 TN 1 Banque mondiale, FAO et FIDA 2008). Non seulement l'approvisionnement local en aliments nutritifs s'en trouve accru, mais aussi les revenus des femmes, dont le schéma de dépense est associé à l'alimentation et aux enfants. Toutefois, il faudrait établir une législation et des stratégies pour garantir l'égalité et la protection des travailleurs, quel que soit leur sexe.

58. **Élaborer des stratégies visant à renforcer le nombre de femmes, représentatives de différents contextes sociaux, et leur positionnement au niveau de la prise de décision et l'influence sur les politiques agricoles.** Les femmes ont traditionnellement été exclues de nombreuses branches de la gouvernance, que ce soit au niveau des groupes d'utilisateurs locaux, des organisations de producteurs, des conseils locaux ou des instances gouvernementales. Il faut que les femmes soient impliquées à bien plus haut niveau que ce n'est généralement le cas – dans le domaine de la recherche scientifique, les ministères de l'agriculture et l'administration locale.

59. Il faudra non seulement que les gouvernements plaident pour l'intégration des considérations de parité hommes-femmes au sein de la gouvernance nationale et locale, mais aussi qu'ils légifèrent en la matière et démontrent les progrès réalisés. Les réformes internes, y compris la discrimination positive en faveur des femmes, sont nécessaires pour renforcer la représentation des femmes dans les ministères de l'agriculture et les administrations locales. Ces réformes devraient inclure des plans d'action qui fixent des objectifs assortis d'échéances précises et des mécanismes qui assurent la reddition de comptes. La formation des femmes doit leur fournir les compétences nécessaires, notamment dans les pays où les taux d'éducation des femmes sont faibles, et garantir qu'elles soient pleinement conscientes de leurs rôles et responsabilités. En Inde, les *panchayati raj* (conseils de village) réservent des sièges pour les femmes et pour les membres des castes et tribus répertoriées. Des études ont montré que le fait de réserver des sièges aux femmes accroît les investissements dans le type d'infrastructure qui intéresse les femmes, et que les conseils de village sont plus efficaces quand les conseillers, quel que soit leur sexe, ont reçu une formation à la prise en compte des questions de parité hommes-femmes.

60. Pour une bonne évolution des normes sociales, les gouvernements doivent modeler les bonnes pratiques en direction du secteur privé et de la société civile. Ils devraient s'assurer que les contrats entre secteur public et secteur privé pour la prestation de services comme la vulgarisation agricole prévoient des critères et des objectifs concernant l'accès des femmes aux services et à leur participation aux projets, assortis de clauses de pénalité en cas de manquement. La décentralisation de la gestion des ressources pour les groupes d'utilisateurs, comme les associations d'utilisateurs pour gérer l'eau ou les communautés pour la gestion des forêts, devraient prévoir la participation des femmes. En plus de fixer des objectifs, le processus d'établissement de rapports devrait être transparent pour permettre à la société civile de gérer la réalisation des objectifs et réclamer des mesures correctives si aucun progrès n'est constaté. Par exemple, le projet de développement des bassins versants de Karnataka en Inde, conçu pour renforcer la productivité des bassins versants, a d'emblée inclus les femmes, fournissant des programmes de formation et les associant explicitement aux groupes d'agriculteurs. Le projet a amélioré le rendement agricole, la diversité des cultures (de 4 à 9 variétés de cultures) et le revenu des ménages de la communauté a augmenté de 373 USD. Plus de 70 pour cent des femmes ont déclaré que le projet avait amélioré leurs conditions de vie.

61. Les groupes de producteurs ou les coopératives de femmes sont des éléments importants qui permettent aux femmes de mettre leurs récoltes en commun, de négocier de meilleurs prix, d'introduire des transformations à valeur ajoutée, et éventuellement de fournir un meilleur accès au transport de leurs produits.

62. Compte tenu du niveau éducatif plus faible des femmes, les gouvernements doivent garder un œil tourné vers l'avenir. Pour assurer un approvisionnement en candidates bien

qualifiées pour des postes de haut niveau au sein des organisations agricoles publiques et privées, il faudra mettre davantage l'accent sur l'éducation des femmes, y compris des incitations comme une alimentation scolaire prenant en compte la nutrition, des rations à emporter et/ou des transferts d'espèces pour l'éducation des filles et des bourses pour la formation professionnelle et universitaire en sciences et politique agricoles. C'est là l'un des éléments qui garantiront que les voix des femmes se fassent mieux entendre et que leurs intérêts se reflètent davantage dans l'élaboration des politiques locales, nationales, régionales et mondiales.

63. Investir dans le renforcement des infrastructures de base pour les services publics et les institutions rurales essentiels, et leur faire prendre en compte les questions d'égalité entre les sexes. Cela fournira aux filles un meilleur accès à l'éducation et libèrera les femmes de tâches qui leur prennent beaucoup de temps, et leur permettra de chercher un emploi plus gratifiant et productif. Par exemple, dans les zones rurales du Mali, la livraison de plateformes multifonctions fonctionnant au gazole qui fournissent non seulement de l'électricité pour l'éclairage mais aussi de la puissance motrice pour les travaux très physiques de l'agroindustrie (fraisage et décorticage) et le pompage de l'eau a permis de réaliser des gains de temps considérables, a favorisé l'élaboration de produits transformés, et a accru les revenus journaliers des femmes de 0,47 USD (Module 9 Banque mondiale, FAO et FIDA 2008). Là où des fours peu énergivores, et des carburants autres que la biomasse, sont disponibles, les femmes gagnent entre 2 et 3 heures par jour. Quand l'énergie mécanique est disponible pour puiser de l'eau, labourer les terres et transporter les récoltes, la scolarisation des filles peut progresser d'un ou deux points (PNUD 2001).

64. Renforcer le capital humain des femmes et des filles en renforçant les interventions directes liées à la nutrition, cibler les efforts éducatifs et renforcer leurs compétences professionnelles, élargissant ainsi les choix des femmes, et renforcer leur influence au sein de leurs ménages et de leurs communautés. Une série d'interventions spécifiquement axées sur la nutrition et ayant fait leurs preuves peuvent protéger la nutrition des individus et des communautés vulnérables et bénéficier à des millions de personnes si elles sont associées à des politiques de développement prenant en compte les questions de nutrition en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture, de protection sociale, de santé et d'éducation. Ces interventions sont notamment les suivantes:

- a) Autonomiser les femmes afin qu'elles puissent prétendre à une nutrition optimale pendant leur grossesse et après la naissance de leurs enfants, y compris avec des suppléments anténataux, l'allaitement maternel, une alimentation complémentaire adéquate à partir de six mois et l'hygiène liée à l'alimentation
- b) Favoriser un apport adéquat en vitamines et minéraux auprès de ceux qui en ont le plus besoin, notamment les femmes enceintes et les mères allaitantes, grâce à des régimes alimentaires diversifiés, des aliments enrichis et des suppléments
- c) S'assurer que ceux qui souffrent de malnutrition ont accès à la nourriture et à la nutrition dont ils ont besoin pour croître en bonne santé et en tirent profit, en s'attachant plus particulièrement aux communautés locales vulnérables, la gestion nutritionnelle des infections et l'alimentation thérapeutique des personnes qui présentent des symptômes de malnutrition.

65. Des soins spécifiques seront nécessaires pour garantir que les populations difficilement accessibles puissent bénéficier des interventions qui leur sont proposées.

66. Les investissements dans la nutrition infantile entre la conception et l'âge de deux ans peuvent éviter les décès d'un million d'enfants par an, atténuer les risques de maladie et alléger la charge actuelle et future qui pèse sur les systèmes de santé, accroître la scolarisation et le niveau d'éducation, et renforcer la prospérité économique et la capacité de tous les citoyens d'atteindre leur plein potentiel. Sur le plan économique, les taux coût-rentabilité de ces investissements sont estimés entre 15,8 et 110. Le fait d'investir dans la nutrition renforce également la résilience des sociétés face à la volatilité des prix et d'autres chocs: les enfants bien nourris sont moins marqués par les chocs et rebondissent plus rapidement que ceux qui souffrent de malnutrition. En

investissant dans l'éducation des filles, on retarde les mariages et les grossesses précoces, ce qui débouche sur des grossesses futures mieux gérées et de meilleurs résultats de nutrition infantile.

67. Il est nécessaire de compléter ces interventions en investissant dans une protection sociale prenant en compte les questions de parité et garantissant l'accès des femmes et des enfants à des services sociaux et des revenus en temps de crise. Une étude conduite au Zimbabwe a examiné l'impact de la guerre civile de la fin des années 1970 et l'exposition à la sécheresse de 1982-1984. D'après ses conclusions, ces chocs ont eu une incidence sur le rapport taille/poids des enfants d'âge préscolaire. Toutefois, cet impact à l'âge préscolaire est de longue durée: si l'état nutritionnel de ces enfants avait été protégé de manière à correspondre à celui d'un enfant se situant dans la moyenne d'un pays développé, alors ils auraient grandi de 4,6 cm de plus et mené à bien 0,7 niveaux scolaires supplémentaires. Cela se traduit par une estimation prudente de 7 à 12 pour cent de pertes sur le plan des revenus de toute une vie (Alderman et al. 2003).

68. **La collecte de données ventilées par sexe dans les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et l'agriculture est fondamentale, fournit la base des analyses de données sexospécifiques et permet de mieux comprendre les problèmes liés aux questions de parité et de prendre des décisions politiques prenant mieux en compte la problématique de l'égalité entre les sexes.** Cette analyse de la parité doit prendre en considération les différents problèmes liés à l'équité hommes-femmes au sein des ménages, des communautés et des pays. Elle devrait faire intervenir des évaluations de l'impact nutritionnel sur la sécurité alimentaire et la programmation agricole, aux premiers stades de planification, pour garantir que celles-ci prennent bien en compte les questions de parité, contribuent à améliorer la nutrition, et atténuent les éventuels effets négatifs. Les interventions qui visent à combler l'écart entre les sexes dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle doivent être correctement groupées et déclinées, et tenir compte dans le processus de leurs contextes sociaux au sens large, en incluant les hommes. En l'absence d'une telle analyse, des politiques qui semblent impartiales à l'égard du sexe continueront d'avoir des répercussions imprévisibles.

69. Pour résumer, toute politique agricole et de sécurité alimentaire liée aux ressources naturelles, aux technologies, aux infrastructures ou aux marchés affectera les hommes et les femmes de manière différente parce qu'ils jouent des rôles différents et ne sont pas confrontés aux mêmes problèmes et possibilités dans le secteur. Les politiques réclament une compréhension des dimensions de parité qui sont en jeu et l'inclusion d'une perspective tenant compte des questions d'égalité entre les sexes et répondant au contexte national. Comme certaines politiques agricoles, alimentaires et nutritionnelles et certaines questions de parité hommes-femmes sont spécifiques à un lieu donné, celles-ci peuvent être mieux gérées par le biais d'évaluations adaptées à la situation géographique et de politiques et programmes adaptés. Les interventions peuvent avoir des répercussions sexospécifiques difficiles à prévoir, aussi les politiques et programmes devraient-ils inclure la collecte de données de référence ainsi qu'une évaluation et un suivi rigoureux. Les praticiens devraient être prêts à reformuler leurs activités en réponse à des événements imprévus. À cet égard, il est fondamental que les femmes puissent faire entendre leur voix à tous les niveaux de prise de décision.

70. En bref, pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, il faudra s'attacher aux trois grands domaines suivants: l'autonomisation des femmes, l'amélioration de leur état nutritionnel et la suppression de l'écart entre les sexes dans le domaine de l'agriculture.

Bibliographie

- Alderman Harold, John Hoddinott et Bill Kinsey. 2003. « Long-Term Consequences of Early Childhood Malnutrition ». Document de travail 168. IFPRI
- K. Allendorf. 2007. dans « Do women's land rights promote empowerment and child health in Nepal ». *World Development*, Volume 35, n° 11, pages 1975-1988.
- Barwell Ian. 1996. « Rural Transport in Developing Countries » Dans « Engendering Development », Policy Research Report. Washington, DC: Banque mondiale.
- Blackden, Mark et Chitra Bhanu. 1999. « Gender, Growth and Poverty Reduction », 1998 SPA Rapport sur la situation de la pauvreté en Afrique subsaharienne, Document technique de la Banque mondiale 428, Banque mondiale, Washington, DC.
- Darnton-Hill Ian, Patrick Webb, Philip W. J. Harvey, Joseph M. Hunt, Nita Dalmiya, Mickey Chopra, Madeleine J. Ball, Martin W. Bloem et Bruno de Benoist. 2005. « Micronutrient Deficiencies and Gender: Social and Economic Costs ». *American Journal of Clinical Nutrition* 81 (5): 1198S–1205S.
- Deere, Carmen D. et Cheryl Doss. 2006. « Gender and the Distribution of Wealth in Developing Countries ». UNUWIDER (Institut mondial de recherche pour le développement économique de l'Université des Nations Unies), Publication de recherche n° 2006/115, UNU-WIDER, Helsinki.
- Delgado, Christopher L. et Chandrashekar G. Ranade. 1987. « Technological Change and Agricultural Labor Use ». Dans « Accelerating Food Production in Sub-Saharan Africa, » ed. John W. Mellor, Christopher L. Delgado et Malcolm Blackie, 118–35. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- FAO. 2011. *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011, Les femmes dans l'agriculture: Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement.* Rome.
- Goldstein, Markus et Christopher Udry. 2005. « The Profits of Power: Land Rights and Agricultural Investment in Ghana ». Economic Growth Center, Document de travail n° 929, Yale University, New Haven, CT.
- Grebmer Klaus von, Bella Nestorova, Agnes Quisumbing, Rebecca Fertziger, Heidi Fritschel, Rajul Pandya-Lorch, Yisehac Yohannes 2009. « Global Hunger Index The Challenge of Hunger: Focus on Financial Crisis and Gender Inequality ». IFPRI, Welthungerhilfe, Concern Worldwide.
- Haddad Lawrence J., John Hoddinott et Harold Alderman. 1997. « Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Models, Methods, and Policy ». Washington DC: Johns Hopkins University press.
- Higgins, P. A. et Alderman, H., 1997. « Labor and women's nutrition. A study of energy expenditure, fertility, and nutritional status in Ghana ». *Journal of Human Resources* 32 (3) pp. 577-595.
- Hoddinott, John et Lawrence Haddad. 1995. « Does Female Income Share Influence Household Expenditures? Evidence from Côte D'Ivoire ». *Oxford Bulletin of Economic and Statistics* 57 (1): 77-96.
- Low Jan W., Mary Arimond, Nadia Osman, Benedito Cunguara, Filipe Zano et David Tschirley 2002 « A Food-Based Approach Introducing Orange-Fleshed Sweet Potatoes Increased Vitamin A »
- « Intake and Serum Retinol Concentrations in Young Children in Mozambique ». *The Journal of Nutrition* 137(5): 1320
- Kennedy, Eileen et Pauline Peters. 1992. « Household Food Security and Child Nutrition: The Interaction of Income and Gender of Household Head ». *World Development* 20 (8): 1077–85.

Özaltın Emre, Kenneth Hill, S. V. Subramanian. 2010. « Association of Maternal Stature With Offspring Mortality, Underweight, and Stunting in Low- to Middle-Income Countries ». *Journal of the American Medical Association*. 303(15):1507-1516

Shyam, K. C. 2007. « Rural Accessibility and Gender Differences in School Enrollment in Nepal ». Document présenté à la table ronde de la Banque mondiale sur l'intégration des considérations de parité hommes-femmes en matière de transport, Washington, DC, 20 juin, cité dans Banque mondiale, FAO, FIDA 2008.

Smith Lisa, U. Ramakrishnan, A. Ndiaye, Lawrence. Haddad et Reynaldo. Martorell. 2003. « The importance of women's status for child nutrition in developing countries ». Publication de recherche 131. Washington, DC: IFPRI.

Udry Chris, John Hoddinott, Harold Alderman et Lawrence J. Haddad (1995). « Gender Differentials in Farm Productivity: Implications for Household Efficiency and Agricultural Policy ». *Food Policy*, 20(5).

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), « Women in Small Business in Indochina: Issues and Key Approaches », Les femmes dans le développement, document de travail 4, <http://unescap.org/esid/GAD/Publication/DiscussionPapers/04/series4.pdf>.

UNICEF. 2006. « Progress for Children: A Report Card on Water and Sanitation ». Rapport, Nations Unies, New York.

UNSCN 2010 Sixième rapport sur la situation de la nutrition dans le monde.

Banque mondiale, FAO et FIDA. 2008. Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture.

Banque mondiale 2006. « Repositioning Nutrition as Central to Development. A Strategy for Large Scale Action ». Washington DC: Banque mondiale.

Banque mondiale 2007. « From Agriculture to Nutrition: Pathways, Synergies and Outcomes ». Washington, DC: Banque mondiale.

Banque mondiale 2007. Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement. Washington, DC: Banque mondiale.